

Onna veindzèce

Autor(en): **D., Emile**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **58 (1920)**

Heft 9

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-215409>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1862, par L. Monnet et H. Renou

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, un an Fr. 8.70

ANNONCES : Canton, 20 cent.
Suisse et Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 28 février 1920. — Buste ou statue du Rousseau (G.-A. Bridel). — LO VILHIO DÈVESÀ : Onna veindzèze (Emile D.). — Jean-Louis, inspecteur (Jean des Sapins). — A chacun ce qu'il désire. — Comment le révérend Père Bastien vainquit Satan (E. Favre). — Troublante question. — La vie sous les abus. — FEUILLETON : La Fée aux miettes (Ch. Nodier) suite.

BUSTE OU STATUE DE ROUSSEAU

PUISQUE l'article de M. L. Mogeon (voir n° 7, du 14 février) nous en fournit l'occasion, disons que le récit de la cérémonie en l'honneur de Rousseau, organisée le 26 avril 1798 par la Société des Amis de la Liberté, nous avait déjà intrigué. Qu'était-ce que ce « monument » élevé à Rousseau aux environs de Lausanne, et qui fut promené solennellement dans les rues de notre ville, soit du Chêne au temple de St-Laurent ? On en parle tantôt comme d'un buste, tantôt comme d'une statue. Serait-ce peut-être le groupe allégorique conçu par l'horloger genevois Argand et qui, racheté à l'artiste par Samuel de Constant, fut placé d'abord dans une salle de verdure dans la villa de St-Jean-sous-terre près Genève, puis à la Chablière près Lausanne, quand S. de Constant (le père de Rosalie) s'y fut installé en 1786 ? Lors de la visite que lui fit Madame Sophie de la Roche en 1792, celle-ci parle de ce monument, qui dut rester à la Chablière en tout cas jusqu'en 1796, date du départ de Samuel de Constant pour la ville. Je ne serais pas loin de penser qu'il le laissât à son neveu Benjamin (le nouveau propriétaire depuis 1791), car ce groupe n'aurait guère fait figure dans le petit appartement de la rue St-Etienne où Samuel de Constant alla finir ses jours. Et deux ans après, en 1798, n'était-il point encore à la Chablière ? Mais si c'est de ce monument qu'il s'agit, pourquoi le cortège part-il du Chêne, soit de Montbenon, et non du faubourg de l'Ale, par où on dut sans doute amener l'objet.

En quoi ce groupe allégorique consistait-il ? C'est ce que peut entr'autres nous apprendre un fascicule des *Annales J. J. Rousseau* qui paraissent à Genève, année 1911, article dû à M. le professeur François, ou *Rosalie de Constant et ses amis*, de Mlle Lucie Achard. Sur un piédestal élevé on voyait Rousseau de grandeur naturelle, guidant par une chaîne, en partie de fleurs, Emile travaillant avec entrain à un petit charriot. Rousseau s'appuyait sur un médaillon fendu, où étaient figurés les anciens procédés d'éducation : châtimens corporels, etc. D'autres figures allégoriques décoraient encore le devant du piédestal.

Du monument original, fait d'une composition spéciale, on a perdu la trace; si c'est bien cet objet qui fut promené en grande pompe à travers les rues de Lausanne en avril 1798 il faut d'autant moins s'étonner qu'il ait disparu que Louis Raymond dans son discours le disait déjà alors « mutilé et presque détruit ».

Il reste heureusement deux témoins de ce curieux objet d'art : l'un est une charmante reproduction réduite, en biscuit, qu'on peut voir aujourd'hui au Musée des Arts décoratifs à Genève et qui figura à l'Exposition iconographique de Rousseau en 1912, — les *Annales J.-J. Rousseau* en ont fait l'objet d'une planche hors texte en 1911. D'autre part une édition de l'*Emile* a comme frontispice une vignette qui est sans doute inspirée de la composition de Jacques Argand.

Remarquons à l'appui de notre supposition que le *Journal du professeur Pichard* dit que le « buste » de Rousseau était porté dans le cortège du 26 avril 1798 par quatre hommes, ce qui semblerait indiquer un poids plus considérable que celui d'un simple buste.

Ajoutons à propos de la fête à l'honneur de Rousseau célébrée à St-Laurent que la citoyenne Mourer qui a représenté la déesse de la Liberté est cette même Emilie-Louise-Bernardine Mourer, fille du libraire Jean Mourer qui avait, cinq mois auparavant, complimenté Bonaparte à Montbenon et dont le Musée du Vieux Lausanne possède un très beau portrait au pastel. La déesse de l'Egalité, qui lui faisait pendant, était aussi sa compagne lors de la réception de Bonaparte, Louise-Alexandrine Rolland. Quant à la citoyenne Duvoisin qui chanta la *Prise de Mantoue* au temple de St-Laurent, c'était probablement l'épouse de ce tisserand Duvoisin qui venait de construire sous la terrasse de la Cité la maison qui fut naguère encore l'imprimerie Viret-Genton.

G. A. Bridel.



ONNA VEINDZÈZE

VAITZE zè iéna que l'ami Ulysse m'a zû contâie quand l'è que fasé l'è fè avoué li. Laï avâi dè noutron veladzo dè Brise-tiolè, on certain Bèat qu'irè dzouiamè pe vilhio que sa fenna. Assebin quand ie fu mô, sa vèva s'étâi dépatçhâ d'ingadzi on domestico po lo reimplièci. Cà ne pouavè pa tot fère soletta. Falliaï quauqu'on po soigni son petit bin et principalamè po allâ avoué lè tzévu. L'en avâi dou bon : sa « Fanny » coumè l'âi deza, on n'éga qu'on crotzivè à gautze, po è que l'irè tota sadze et dè bon coumèdèm et lo « Bron » qu'irè prauv vi quand volhiaï, et qu'on appllévè dè forman.

Quand bin l'irè on pou péant, ci novi tzerroton fâsai gaillâ plièsi à sa mètra. Mâ, topara, l'amâvè on pou quartettâ, épi l'avâi sè crouïè rusé à li.

On delon matin, devessâi allâ queri on tertzèzè mè pè Lozena, et l'avâi quoitè d'applièi, cà vo sèlè prauv vo z'altro, que lo delon on n'a adî pe sâ que lè z'altro dzo. Alô, vaitze qu'au momè d'abrèva, lo « Bron » s'etzappe et fo lo camp avo lo pra. La falliu lâi core aprî, et ellia poèson dè bête sè laissivè bin approtzi, mâ setout qu'on vollhiaï lâi mette la man dessus, hardi lo galop ! Naturellamè que dè sè quatre tzambé l'avâi vito fè de sèna se n'hommo que n'è n'avâi que duè. Ci manèdzo a bin dourâ on n'ôra, se bin que lo pouro domestico tresâi la leinga on pi dè grand. Toparai à fèce fère, la bête s'étâi rédia et on avâi pu l'applièi. L'arâi mèreta onna forla repassaie, ma pas moïan, ca la mètre irè quie et ne volhiaï pa qu'on fiesè lè bitè. Ma, Niolu, dan lo domestico, avâi dza ruminâ se n'idée. Altè-pi, poèson dè bite ! que sè desâi ein li-mîmo, ah ! l'a volhiu mè fère châ, tè vu prauv fère châ

assebin, mè veindzeri ! Et tièzè dzo dourè, graisivè bin lo tzaï daou côté dè l'éga, ma jamé daou côté daou « Bron » !
Emile D.

Tout fier. — Un vieux vagabond, dit « Bougnèt », se présente au logis des pauvres passants. Le concierge, après avoir vérifié l'identité du nouveau venu, s'apprête à lui faire passer une visite sanitaire pour s'assurer s'il a ou non de la vermine, car les élèves de ces bestioles sont logés dans une salle à part.

Bougnèt, voyant cela, lui fait :

— Te n'a pas fautâ dé guegni, y ein a. **Pn.**

Nos gosses. — Toto a la mauvaise habitude de ne pas s'essuyer les lèvres après avoir bu.

Maman lui en fait l'observation au déjeuner.

Au diner, Toto a oublié, naturellement, la recommandation maternelle.

Maman le sermonne.

— Mais, petite mère, pleurniche le bambin, je n'ai pas oublié... Je me suis essuyé avant...

JEAN-LOUIS, INSPECTEUR

Portrait villageois.

L est grand, haut en couleurs, solide, bien bâti. Avec ses cheveux taillés en brosse, sa moustache courte et sa tenue un peu raide, on le prendrait pour un officier de cavalerie. Et cependant la vie militaire qu'il admire beaucoup lui est totalement inconnue. Tout dans son caractère à la fois souple, conciliant et bon enfant dément cette tenue un peu raide, un peu guidée qu'il croit aller de pair avec sa profession.

A vingt ans, il débutait, comme instituteur, dans un petit village de montagne, où les pâturages et les sapins étaient tout son horizon. Mais tandis que d'autres, à cet âge de la vie, perdent leur temps à graver les sommets, à danser aux abbayes, à fumer des cigarettes ou à lire des romans, lui, il sut mettre son temps à profit. Trois ans plus tard, il s'installait dans un village de la banlieue de Lausanne et, après avoir subi trois fois l'examen de repourvue au collège de la Croix-d'Ouchy, il devint instituteur en ville.

Il donna des leçons particulières, il occupa divers postes de confiance, il représenta ses collègues dans divers comités, et sut si bien sortir du rang, qu'à peine âgé de trente-sept ans on le vit devenir inspecteur de l'enseignement primaire.

Bien qu'il soit de modeste origine, il n'a jamais cherché à tirer vanité de son avancement rapide. Doué d'une intelligence vive et alerte, il s'est familiarisé avec toutes les méthodes pédagogiques. Il n'est pas de ceux qui croient que la place d'inspecteur soit un reposoir, une sorte d'abbaye de Thélème, un asile d'ombre et de fraîcheur où il fait bon dormir.

Quand on le questionne, il répond d'un air malicieux :

— Oui, oui, ça ne va pas tout seul. On est content entre l'enclume et le marteau.

Il sait qu'il doit parcourir son vaste arrondissement plusieurs fois par année. Il est en relations suivies avec les écoles, le corps enseignant, les commissions scolaires et les municipalités. Et puis, quand il reste en ville, il se rend à son bureau de la Cité. Là, une foule de travaux le réclament. Il y a les statistiques à établir, les colonnes horizontales et verticales des tableaux d'examen à vérifier, la liste des chants, que toutes les classes du canton doivent chanter par cœur, à mettre à jour, et enfin